



Monsieur Charles LABOURE  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays d'Urfé  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,  
Le jeudi 5 décembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 12 décembre 2024 à 20h  
**Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé \***  
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

**ORDRE DU JOUR :**

Séance publique :

- Approbation du compte rendu de la séance du 21 novembre 2024 ;**
- Contrat Territorial Global ;**
- Programme de voirie 2025 ;**
- Extension de la déchèterie / Sollicitation de la DSIL ;**
- ALSH / versement d'une subvention exceptionnelle ;**
- Signature du Pacte Territorial ;**
- Refonte du RIFSEEP ;**
- Prévoyance ;**
- CDG 42 / Adhésion au plan de formation mutualisé ;**
- CDG 42 / adhésion au service intérim ;**
- CDG 42 / Avenant à la convention CNRACL ;**
- Décisions modificatives.**

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,  
Charles LABOURE

**NB :** *Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.  
Merci de votre compréhension.*